

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS



Envoyé en préfecture le 18/02/2025

Reçu en préfecture le 18/02/2025

Publié le

ID : 001-210103479-20250217-2025024-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2025-024

Séance du 17 FEVRIER 2025

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Présents : 15
Qui ont pris part à la délibération : 19
Date de la Convocation : 10/02/2025
Convocation affichée et diffusée le : 10/02/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept février, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, Mme SOUZY Eva.

ABSENT EXCUSE

POUVOIR

Mme BOURDELEAU Alexandra a donné pouvoir à M. Gilles GROSSAT
Mme BRUYAS Séverine a donné pouvoir à M. Sylvain PERRAUD
M. GAY Richard a donné pouvoir à Mme Corinne MARTIN GAJAC
M. ROCHE Gilles a donné pouvoir à Baptiste COLLET

Mme GAUTIER-WILL Pascale a été nommée secrétaire de séance.

Objet : DETR : demande de subvention Création d'un Pump track

Monsieur le Maire expose que la commune a prévu la construction du pump track qui pourra être utilisé par le plus grand nombre (trottinette, skate, vélo ... et même l'école) au niveau de l'aire de jeux du stade pour développer les activités sportives et favoriser la convivialité.

Monsieur le Maire expose que l'Etat peut subventionner ce type de travaux au titre de la DETR

Montant des travaux prévisionnels : 149 285 € HT

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès la Préfecture de l'Ain.

	<u>Financeurs</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Taux</u>
--	-------------------	----------------	-------------------	-------------

4)	DETR / DSIL	DETR	44 785,50 €	30,00%
3)	Union européenne			0,00%
	Etat – autre	ANS	44 785,50 €	30,00%
	Conseil régional	Région	29 857 €	20,00%

	Conseil départemental			
	Autres (à préciser)			
	Total subventions publiques*		119 428 €	80,00%
2)	Fonds propres	/	29 857 €	20,00%
	Emprunts	/		0,00%
	Total autofinancement		29 857 €	20,00%
1)	TOTAL GENERAL HT	/	149 285 €	100,00%

Envoyé en préfecture le 18/02/2025
 Reçu en préfecture le 18/02/2025
 Publié le
 ID : 001-210103479-20250217-2025024-DE



Le Conseil Municipal devra autoriser Monsieur le Maire à présenter une demande auprès de la Préfecture

Le Conseil Municipal à l'unanimité après discussion

- Confirme que Monsieur le Maire peut présenter une demande de subvention au titre de la DETR pour le projet visé ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte à venir.

Ainsi fait et délibéré
 le 17 février 2025

Pour extrait conforme,
 Le Maire
 Frédéric VALLOS

La secrétaire de séance
 Pascale GAUTIER-WILL